



Limited Warranty

Warranty Includes: NAPA Proformer™ Bearings

What the warranty covers: NAPA warrants all NAPA Proformer™ Bearings to be free from defects in materials and workmanship during the period of twelve (12) months or 20,000 kilometers (12,000 miles), whichever comes first. This warranty is not transferable. New car and equipment warranties remain in effect when NAPA Proformer™ Bearings are used. The NAPA warranty does not cover any loss due to misuse, alteration, accident, abuse, neglect, normal wear, improper application or installation of the products. This warranty only applies to NAPA Proformer™ Bearings installed on passenger cars, vans, and light trucks. It does not apply to products installed on vehicles or equipment used for the following: towing, racing, public service, security, government, off-highway recreational, off highway competition, fleet or commercial purposes, or if used in any aircraft or aviation application. The warranty does not cover any loss or liability for incidental or consequential damages that may be caused by a breach of this written warranty. NAPA EXPRESSLY DISCLAIMS ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. The foregoing states NAPA's entire and exclusive liability and the buyer's exclusive and sole remedy for any damages or claim made in connection with the sale of NAPA Proformer™ Bearings. No other warranty, express or implied, shall exist.

If NAPA Proformer™ Bearings are found by NAPA to be defective in material or workmanship during the period of twelve (12) months or 20,000 kilometers (12,000 miles), whichever comes first, NAPA will replace the defective product with another NAPA Proformer™ Bearing at its option.

This warranty does not include the cost of any additional components and/or labor required to restore the bearing system to its proper operating condition.

Replacement guidelines: In order to obtain vehicle or equipment replacement under this warranty, the customer must, within 30 days after discovery of defect or failure, submit a claim to a NAPA AUTO PARTS Store. The customer must also allow the NAPA Warranty and Technical Service Department to examine the NAPA Proformer™ Bearing and, if required, the vehicle or equipment, to determine the extent of damage and whether it was caused by a defective NAPA Proformer™ Bearing covered by this warranty. Products must be returned – in their original, unmodified condition – to the place of purchase for warranty consideration.

NAPA will replace any NAPA Proformer™ Bearing found not to conform to this warranty provided that the customer follows the warranty filing procedure:

1. The NAPA AUTO PARTS Store must complete a NAPA Alleged Defective Merchandise Tag. Be very specific about the incident and the reason for filing the claim. The more information provided, the easier it will be to expedite and process the claim.
2. Submit all pertinent paperwork, including copies of the original purchase receipt, repair orders, pictures (if applicable) and all paperwork relating to the incident.
3. For questions, call 800-272-9562 ext. 6.

NAPA also retains full discretion in determining whether any returned NAPA Proformer™ Bearing satisfies the condition of the warranty.

NO PERSON IS AUTHORIZED TO MODIFY THIS LIMITED WARRANTY IN ANY WAY.

The foregoing states the final, complete, and exclusive statement of warranty terms related to NAPA Proformer™ Bearings. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations or exclusion may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights which vary from state to state.



Limited Warranty

Warranty Includes: NAPA Proformer™ Bearings for Security/Government Use Vehicles, Fleet/Commercial Use Vehicles, and Medium/Heavy Duty Vehicles over 3627 kg (8,000 Lbs.), G.V.W.

What the warranty covers: NAPA warrants all NAPA Proformer™ Bearings to be free from defects in materials and workmanship during the period of ninety (90) days from the date of purchase. This warranty is not transferable. The NAPA warranty does not cover any loss due to misuse, alteration, accident, abuse, neglect, normal wear, improper application or installation of the products. This warranty only applies to NAPA Proformer™ Bearings installed on public service, security, government, fleet or commercial medium/heavy duty vehicles over 3627 kg (8,000 lbs). G.V.W. It does not apply to products installed on vehicles or equipment used for the following: racing, off-highway recreational, off-highway competition, or if used in any aircraft or aviation application. The warranty does not cover any loss or liability for incidental or consequential damages that may be caused by a breach of this written warranty. NAPA EXPRESSLY DISCLAIMS ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. The foregoing states NAPA's entire and exclusive liability and the buyer's exclusive and sole remedy for any damages or claim made in connection with the sale of NAPA Proformer™ Bearings. No other warranty, express or implied, shall exist.

If NAPA Proformer™ Bearings are found by NAPA to be defective in material or workmanship during the period of ninety (90) days from the date of purchase, NAPA will replace the defective product with another NAPA Proformer™ Bearing at its option.

This warranty does not include the cost of any additional components and/or labor required to restore the bearing system to its proper operating condition.

Replacement guidelines: In order to obtain vehicle or equipment replacement under this warranty, the customer must, within 30 days after discovery of defect or failure, submit a claim to a NAPA AUTO PARTS Store. The customer must also allow the NAPA Warranty and Technical Service Department to examine the NAPA Proformer™ Bearing and, if required, the vehicle or equipment, to determine the extent of damage and whether it was caused by a defective NAPA Proformer™ Bearing covered by this warranty. Products must be returned – in their original, unmodified condition – to the place of purchase for warranty consideration.

NAPA will replace any NAPA Proformer™ Bearing found not to conform to this warranty provided that the customer follows the warranty filing procedure:

1. The NAPA AUTO PARTS Store must complete a NAPA Alleged Defective Merchandise Tag. Be very specific about the incident and the reason for filing the claim. The more information provided, the easier it will be to expedite and process the claim.
2. Submit all pertinent paperwork, including copies of the original purchase receipt, repair orders, pictures (if applicable) and all paperwork relating to the incident.
3. For questions, call 800-272-9562 ext. 6.

NAPA also retains full discretion in determining whether any returned NAPA Proformer™ Bearing satisfies the condition of the warranty.

NO PERSON IS AUTHORIZED TO MODIFY THIS LIMITED WARRANTY IN ANY WAY.

The foregoing states the final, complete, and exclusive statement of warranty terms related to NAPA Proformer™ Bearings. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations or exclusion may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights which vary from state to state.



Garantie limitée

La garantie comprend : Roulements NAPA Proformer^{MC}

Que couvre cette garantie : NAPA garantit tous les roulements NAPA Proformer^{MC} comme étant exempts de vices de matériaux et de fabrication lors de la période de douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 miles), selon la première éventualité. Cette garantie n'est pas cessible. Les garanties de voitures et d'équipements neufs restent en vigueur lorsque des roulements NAPA Proformer^{MC} sont utilisés. La garantie NAPA ne couvre pas les pertes suite à mauvais emploi, altération, accident, abus, négligence, usure normale, application ou installation impropres des produits. Cette garantie ne s'applique qu'aux roulements NAPA Proformer^{MC} installés sur les voitures automobiles, fourgonnettes et camionnettes. Elle ne s'applique pas aux produits installés sur des véhicules ou de l'équipement utilisés pour ce qui suit : remorquage, courses, véhicules de fonction publique, sécurité, gouvernement, usage récréatif tout terrain, compétition hors route, parcs de véhicules ou pour usage commercial, ou s'ils sont utilisés sur un aéronef ou pour une application liée à l'aviation. La garantie ne couvre pas toute perte ou responsabilité pour des dommages directs ou indirects pouvant être causés par une violation de cette garantie écrite. NAPA RENONCE EXPRESSÉMENT À TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTABILITÉ À DES FINS PARTICULIÈRES. Les dispositions précédentes stipulent la responsabilité exclusive et totale de NAPA et la solution exclusive de l'acheteur pour tout dommage ou réclamation en connexion avec la vente de roulements NAPA Proformer^{MC}. Il ne doit pas y avoir d'autre garantie implicite ou tacite.

Si des roulements NAPA Proformer^{MC} sont trouvés comportant des vices de matériaux ou de fabrication par NAPA lors de la période de douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 miles), selon la première éventualité, NAPA remplacera à sa discrétion le produit défectueux par un autre roulement NAPA Proformer^{MC}.

Cette garantie ne comprend pas le coût de tout autre composant supplémentaire et/ou de main-d'œuvre nécessaire pour remettre en état de fonctionnement approprié le système de roulement.

Directives de remplacement : Pour obtenir un véhicule ou de l'équipement de remplacement en vertu de cette garantie, le client doit dans les 30 jours suivant la découverte de la panne ou de la défaillance, soumettre une réclamation auprès du magasin NAPA PIÈCES D'AUTO. Le client doit aussi permettre au Service technique et de garantie de NAPA d'examiner le roulement NAPA Proformer^{MC} et au besoin le véhicule ou l'équipement, afin de déterminer l'étendue des dommages et si ceux-ci ont été causés par un roulement NAPA Proformer^{MC} défectueux couvert par cette garantie. Les produits doivent être retournés – dans leur état d'origine, non modifiés – là où ils ont été achetés pour être traités en vertu de la garantie.

NAPA remplacera tout roulement NAPA Proformer^{MC} trouvé non conforme à cette garantie à condition que le client observe le procédé de dépôt de dossiers concernant la garantie :

1. Une étiquette de marchandise présumée défectueuse NAPA doit être remplie par le magasin NAPA PIÈCES D'AUTO. Il faut être très spécifique quant aux détails sur l'incident et les raisons du dépôt de la réclamation. Plus il y aura d'informations données, plus il sera facile de traiter la réclamation et plus ce processus sera rapide.
2. Remettre tous les documents pertinents, y compris les copies du reçu de l'achat d'origine, les commandes de réparation, des photographies (le cas échéant) et tous les papiers concernant l'incident.
3. S'il y a des questions, composez le 800-272-9562, poste 6.

NAPA maintient aussi son plein pouvoir d'appréciation dans la détermination qu'un retour de roulement NAPA Proformer^{MC} répond ou non aux conditions de la garantie.

AUCUNE PERSONNE N'EST AUTORISÉE À MODIFIER CETTE GARANTIE LIMITÉE D'AUCUNE FAÇON, QUELLE QU'ELLE SOIT.

Les dispositions précédentes stipulent les modalités de la garantie exclusive, complète et totale, relatives aux roulements NAPA Proformer^{MC}. Certains états ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation de dommages directs ou indirects. Par conséquent, les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner. Cette garantie vous donne des droits spécifiques. Vous pouvez aussi bénéficier d'autres droits qui varient d'un état à un autre ou d'une province à une autre.



Garantie limitée

La garantie comprend : Les roulements NAPA Proformer^{MC} pour véhicules de sécurité/services gouvernementaux, parcs automobiles/services commerciaux et véhicules moyens/lourds d'un PNBV supérieur à 3 627 kg (8 000 lb).

Que couvre cette garantie : NAPA garantit tous les roulements NAPA Proformer^{MC} comme étant exempts de vices de matériaux et de fabrication lors de la période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat. Cette garantie n'est pas cessible. La garantie NAPA ne couvre pas les pertes suite à mauvais emploi, altération, accident, abus, négligence, usure normale, application ou installation impropres des produits. Cette garantie ne s'applique qu'aux roulements NAPA Proformer^{MC} installés sur les véhicules de fonction publique, sécurité, gouvernement, parcs automobiles/services commerciaux et véhicules moyens/lourds d'un PNBV supérieur à 3 627 kg (8 000 lb). Elle ne s'applique pas aux produits installés sur des véhicules ou de l'équipement utilisés pour ce qui suit : courses, usage récréatif tout terrain, compétition hors route, ou s'ils sont utilisés sur un aéronef ou pour une application liée à l'aviation. La garantie ne couvre pas toute perte ou responsabilité pour des dommages directs ou indirects pouvant être causés par une violation de cette garantie écrite. NAPA RENONCE EXPRESSÉMENT À TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTABILITÉ À DES FINS PARTICULIÈRES. Les dispositions précédentes stipulent la responsabilité exclusive et totale de NAPA et la solution exclusive de l'acheteur pour tout dommage ou réclamation en connexion avec la vente de roulements NAPA Proformer^{MC}. Il ne doit pas y avoir d'autre garantie implicite ou tacite.

Si des roulements NAPA Proformer^{MC} sont trouvés comportant des vices de matériaux ou de fabrication par NAPA lors de la période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat, NAPA remplacera à sa discrétion le produit défectueux par un autre roulement NAPA Proformer^{MC}.

Cette garantie ne comprend pas le coût de tout autre composant supplémentaire et/ou de main-d'œuvre nécessaire pour remettre en état de fonctionnement approprié le système de roulement.

Directives de remplacement : Pour obtenir un véhicule ou de l'équipement de rechange en vertu de cette garantie, le client doit dans les 30 jours suivant la découverte de la panne ou de la défaillance, soumettre une réclamation auprès du magasin NAPA PIÈCES D'AUTO. Le client doit aussi permettre au Service technique et de garantie de NAPA d'examiner le roulement NAPA Proformer^{MC} et au besoin le véhicule ou l'équipement, afin de déterminer l'étendue des dommages et si ceux-ci ont été causés par un roulement NAPA Proformer^{MC} défectueux couvert par cette garantie. Les produits doivent être retournés – dans leur état d'origine, non modifié – là où ils ont été achetés pour être traités en vertu de la garantie.

NAPA remplacera tout roulement NAPA Proformer^{MC} trouvé non conforme à cette garantie à condition que le client observe le procédé de dépôt de dossiers concernant la garantie :

1. Une étiquette de marchandise présumée défectueuse NAPA doit être remplie par le magasin NAPA PIÈCES D'AUTO. Il faut être très spécifique quant aux détails sur l'incident et les raisons du dépôt de la réclamation. Plus il y aura d'informations données, plus il sera facile de traiter la réclamation et plus ce processus sera rapide.
2. Remettre tous les documents pertinents, y compris les copies du reçu de l'achat d'origine, les commandes de réparation, des photographies (le cas échéant) et tous les papiers concernant l'incident.
3. S'il y a des questions, composez le 800-272-9562, poste 6.

NAPA maintient aussi son plein pouvoir d'appréciation dans la détermination qu'un retour de roulement NAPA Proformer^{MC} répond ou non aux conditions de la garantie.

AUCUNE PERSONNE N'EST AUTORISÉE À MODIFIER CETTE GARANTIE LIMITÉE D'AUCUNE FAÇON, QUELLE QU'ELLE SOIT.

Les dispositions précédentes stipulent les modalités de la garantie exclusive, complète et totale, relatives aux roulements NAPA Proformer^{MC}. Certains états ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation de dommages directs ou indirects. Par conséquent, les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner. Cette garantie vous donne des droits spécifiques. Vous pouvez aussi bénéficier d'autres droits qui varient d'un état à un autre ou d'une province à une autre.